

**20 octobre 2020**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue par vidéoconférence mardi le 20 octobre 2020 à compter de 19h00.

Monsieur Mario Besner, directeur général par intérim assiste également à la séance à titre de secrétaire.

**Ouverture de la séance extraordinaire**

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 19h00.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES**

Étaient présents les membres du conseil suivants :

Monsieur Richard Lestage, au poste no 1  
Monsieur Alain Lestage, au poste no 2  
Madame Marie-Ève Boutin, au poste no 3  
Monsieur Marc Lamarre, au poste no 5  
Monsieur François Ledoux, au poste no 6

Absent M. Alexandre Brault au poste no 4

Les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal du Québec.

☞ ☞ ☞ ☞

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour
- 2- Étude géotechnique et caractérisation des sols Montée St-Claude;
- 3- Protocole d'entente R. Landry
- 4- Approbation de la demande PIIA 1164 et 1166 rue des Meuniers;
- 5- Démolition bâtiment 95 rue principale;
- 6- Approbation travaux chalet;
- 7- Conteneur Friperie;
- 8- Surveillance des travaux puits Beauregard Tetratex;
- 9- Levée de la séance extraordinaire

☞ ☞ ☞ ☞

---

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour

**Résolution 2020-10 -241- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par \_\_\_\_\_ appuyé par \_\_\_\_\_ et, il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour.

☞ ADOPTÉE ☞

**20 octobre 2020**

2- Étude géotechnique et caractérisation des sols Montée St-Claude.

**Résolution 2020-10 242-**

**Étude géotechnique et caractérisation des sols Montée St-Claude;**

**CONSIDÉRANT** les deux évaluations des travaux à réaliser sur la Montée St-Claude par GENEXCO ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'option du travail retenu et à réaliser dépendra du résultat d'une étude de géotechnique et caractérisation des sols de la Montée St-Claude;

**CONSIDÉRANT** la demande à trois soumissionnaires soit Solmatech, Labo-Montérégie et Laboratoires ABS;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une seule soumission soit Labo-Montérégie au coût de \$10 500 taxes en sus;

CONSÉQUEMMENT, Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter, d'octroyer à Labo-Montérégie la réalisation de l'étude géotechnique et caractérisation des sols de la Montée St-Claude au coût de \$10 500 taxes en sus.

∞ ADOPTÉE ∞

3- Protocole d'entente R. Landry

**Résolution 2020-10 xxx Protocole d'entente R. Landry  
DÉJÀ APPROUVÉE SÉANCE DU CONSEIL DU 13 OCTOBRE 2020**

**CONSIDÉRANT** que Réal Landry inc souhaite réaliser un développement commercial sur le lot 6 150 268;

**CONSIDÉRANT** que l'émission d'un permis de lotissement en lien avec le développement commercial est assujettie à une entente entre promoteur et la municipalité portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux, notamment le réseau d'égout;

**CONSIDÉRANT** le règlement numéro 2015-328 sur les ententes relatives aux travaux municipaux et ses amendements;

**CONSIDÉRANT** que les documents requis seront fournis avant que les personnes désignées procèdent à la signature du protocole;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présent, la mairesse s'abstenant de voter, d'autoriser la mairesse ou son suppléant et le directeur générale ou son suppléant à signer le protocole d'entente Réal Landry inc.

∞ ADOPTÉE

4- Approbation de la demande PIIA 1164 et 1166 rue des Meuniers

**2020-10-243 Approbation de la demande PIIA 1164 et 1166 rue des Meuniers;**

## 20 octobre 2020

Demande no. 2020-70019  
Lots : 5 645 693 et 5 645 694  
Adresses : 1166 et 1164 rue des Meuniers  
Zone : H-01

CONSIDÉRANT que la demande a été analysée par le CCU et que l'évaluation a porté sur l'ensemble des objectifs et critères énoncés à l'article 4.3.2 du règlement 8200-2018;  
CONSIDÉRANT que le projet proposé par le constructeur Construction Desranleau respecte les objectifs du règlement 8200-2018

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, appuyé et résolu UNANIMEMENT par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter, d'approuver la demande PIIA no. 2020-70019 concernant la construction de bâtiments résidentiels unifamiliaux en mode jumelé au 1164 et 1166, rue des Meuniers. Le modèle est «Lavande» à 4 versants dont les couleurs sont «vague de minuit» (vinyle), #826 (bardeaux décoratifs) et gris newport (pierre).

✎ ADOPTÉE ✎

### 5- Démolition bâtiment 95 rue Principale;

#### **2020-10-244 Démolition bâtiment 95 rue Principale**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder à la démolition de la maison au 95 rue Principale;

CONSIDÉRANT les demandes de soumissions pour fins de démolition de la maison au 95 rue principale;

CONSIDÉRANT avoir reçu des soumissions de F. Tremblay démolition au coût de \$26 400 taxes en sus, de Excavation Patrick Bourgogne Inc de \$21 730 taxes en sus.

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, la mairesse s'inscrit contre cette résolution, d'octroyer à l'entreprise Excavation Patrick Bourgogne le contrat de démolition de la maison au 95 rue Principale au coût de \$21 730 taxes en sus.

✎ ADOPTÉE ✎

### 6- Approbation travaux chalet

#### **2020-10-xxx Approbation travaux chalet; REPORTÉ A LA SÉANCE DU CONSEIL DE NOVEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT les travaux à réaliser au chalet soit fenêtres extérieur, pose des portes, moulures et vanités;

CONSIDÉRANT l'offre de Maxime Adler Hébert afin de réaliser ces travaux d'une durée prévue de trois jours au coût de \$1 500

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter, d'octroyer à Maxime Alder Hébert le contrat de finition des fenêtres extérieurs, de poser des portes, moulures et vanités au coût de \$1 500.

ADOPTÉ

## 20 octobre 2020

### 7- Conteneur friperie.

#### **2020-19-245 Conteneur friperie;**

**CONSIDÉRANT D'**acquérir un conteneur à vêtement pour dépôt à la friperie au coût de \$995,00;

**CONSIDÉRANT** le coût estimé pour le transport du conteneur d'environ \$500,00;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter d'octroyer à la friperie un montant ne dépassant pas \$1 500 pour l'acquisition et transport d'un conteneur à vêtement.

☞ ADOPTÉE ☞

### 8- Surveillance des travaux puits Beauregard-Tétratech

#### **2020-10-246 Surveillance des travaux puits Beauregard-Tétratech;**

CONSIDÉRANT les travaux a être réalisés au puits Beauregard par l'entreprise Guay et Fils;

CONSIDÉRANT la nécessité de mandater une expertise afin d'effectuer la surveillance respectant les plans d'ingénierie réalisés par Tétratech;

CONSIDÉRANT l'offre de Tétratech de réaliser la surveillance des travaux pour un montant pouvant atteindre \$10 000 en fonction des demandes de la municipalité;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter, d'octroyer à Tétratech la surveillance des travaux de raccordement du puits PP4 au réseau d'alimentation en eau potable. Chaque activité traitée dans ce mandat devront être autorisée préalablement par la direction générale de la Municipalité

### 9- Levée de la séance extraordinaire

#### **2020-10 -247– Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par le conseiller \_\_\_\_\_ appuyé par le conseiller \_\_\_\_\_ et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 19h45

\_\_\_\_\_  
Lise Sauriol, mairesse

\_\_\_\_\_  
Mario Besner directeur général par intérim

☞☞